



EMPRISE AU SOL MAXIMALE

- 40%
- 50%
- Secteurs sans coefficient
- Cas particulier (Coefficient sur plan)

Ville du Plessis-Trévisé
PLAN LOCAL D'URBANISME



05B.2
PLAN D'EMPRISE AU SOL

Modification n°1
1/5000ème



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de
Territoire du 15 décembre 2021 approuvant le PLU